

LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

La criminalité baisse. Après 30 ans de hausses ininterrompues, le taux de criminalité se décide enfin à descendre et nous en sommes encore aux toutes premières ébauches d'explication concernant ce phénomène « nouveau ». Comme l'a constaté Ouimet (2001), les recherches montrent une baisse généralisée en Amérique du Nord entre les années 1991 et 1999. Cette tendance a été constatée notamment par Sylvain Tremblay (1999) au Canada, lorsqu'il montre que le pays a connu en 1998 sa septième baisse de criminalité consécutive, atteignant son plus bas sommet depuis 1979. La situation a également été constatée dans la province de Québec (Ouimet, 2001).

La délinquance juvénile peut parfois suivre une tendance qui lui est unique. Il serait donc très intéressant de déterminer à quel niveau la délinquance juvénile s'intègre aux tendances générales de la criminalité dans la région administrative de la Capitale-nationale. Pour y arriver, nous essaierons de déterminer les tendances récentes (soit de 1990 à 1999) de la criminalité associée à la juvénilité dans la région de Québec et dans déterminer le sens. Notre analyse se limitera à sept types de crimes seront et nous tenterons de comparer la tendance de la région administrative de la Capitale-nationale avec les tendances canadiennes et québécoises. De plus, nous effectuerons notre analyse en utilisant les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) recueillies par les corps de police de la région administrative de la Capitale-nationale pour la période à l'étude.

La délinquance juvénile

La délinquance juvénile est une donnée importante à considérer lorsque l'on veut tracer le portrait de la criminalité d'une région. Il est pertinent de mentionner tout de suite que les taux de délinquance juvénile ont subi une baisse durant les années 1980, cette baisse étant attribuable, selon Ouimet et Tremblay (1993), à une chute du poids démographique des mineurs. Ces derniers chercheurs notent également qu'en 1987, la population juvénile s'est stabilisée et qu'il est possible d'assister à une certaine recrudescence des taux d'arrestations pour des crimes essentiellement contre la propriété. Voyons ce qu'il en est pour la région de Québec durant la dernière décennie.

Deux données ont été incluses dans nos analyses, soit le taux de juvénilité par 1000 habitants¹ et le pourcentage de délinquance juvénile² pour la période qui nous concerne, soit de 1990 à 1999. Ces deux mesures se ressemblent mais peuvent différer à l'occasion, nous le verrons plus loin dans l'analyse des courbes concernant ces données. Comme le montrent les tableaux 5 et 6, le taux de juvénilité et le taux de délinquance juvénile se suivent essentiellement au niveau de leur évolution, et il est possible de scinder la situation au niveau des crimes contre les biens et des crimes contre la personne. En effet, alors que les crimes contre les biens (introductions par effraction et vols de véhicules à moteur) ont tendance à se stabiliser (les vols qualifiés également), les crimes contre la personne³ (agressions sexuelles et voies de fait) subissent une certaine hausse entre les années 1990 et 1999. Le tableau 5 montre donc, en plus de la remarque précédente, deux autres choses, la première étant que le crime privilégié des juvéniles qui semblait être l'introduction par effraction au début

¹ Le taux de juvénilité par 1000 habitants est calculé en divisant la population 12-17 ans accusée (incluant les juvéniles hors cours) par la population générale 12-17 ans

² Le pourcentage de délinquance juvénile s'obtient en calculant le pourcentage de juvéniles accusés (incluant les juvéniles hors cours) par rapport au total de la population accusée.

³ Les homicides sont trop peu nombreux pour être analysés selon une tendance.

Tableau 5. Taux de juvénilité (par 1,000 habitants 12-17 ans)

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	0,00	0,49	4,07	0,86	6,28	2,91	1,25
1991	0,02	0,37	3,55	1,30	9,40	4,28	1,08
1992	0,00	0,48	4,87	1,27	8,54	2,46	1,71
1993	0,00	0,62	3,45	0,66	8,39	2,85	4,18
1994	0,00	0,64	4,29	0,54	6,89	1,63	4,31
1995	0,00	0,41	6,38	0,72	7,06	1,87	4,55
1996	0,00	0,33	6,43	0,90	8,75	3,13	6,45
1997	0,06	0,86	6,23	0,86	7,69	2,46	7,45
1998	0,00	0,68	6,23	0,62	7,84	2,47	8,54
1999	0,00	0,82	6,63	0,64	5,76	1,62	9,86

Tableau 6. Pourcentage de délinquance juvénile

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	0,00	17,14	15,81	12,21	25,33	35,86	12,60
1991	11,11	13,04	13,04	17,16	33,62	44,05	7,89
1992	0,00	16,22	16,54	19,81	33,46	33,52	11,35
1993	0,00	19,50	11,61	10,68	36,22	32,72	27,26
1994	0,00	20,65	14,74	9,41	33,27	39,71	26,07
1995	0,00	15,38	20,01	13,46	37,24	24,73	21,13
1996	0,00	12,90	21,94	15,81	33,63	35,71	22,97
1997	33,33	29,20	24,66	20,62	39,80	30,03	27,10
1998	0,00	21,99	26,21	16,97	39,98	36,72	24,84
1999	0,00	23,84	25,00	17,72	37,54	31,14	31,86

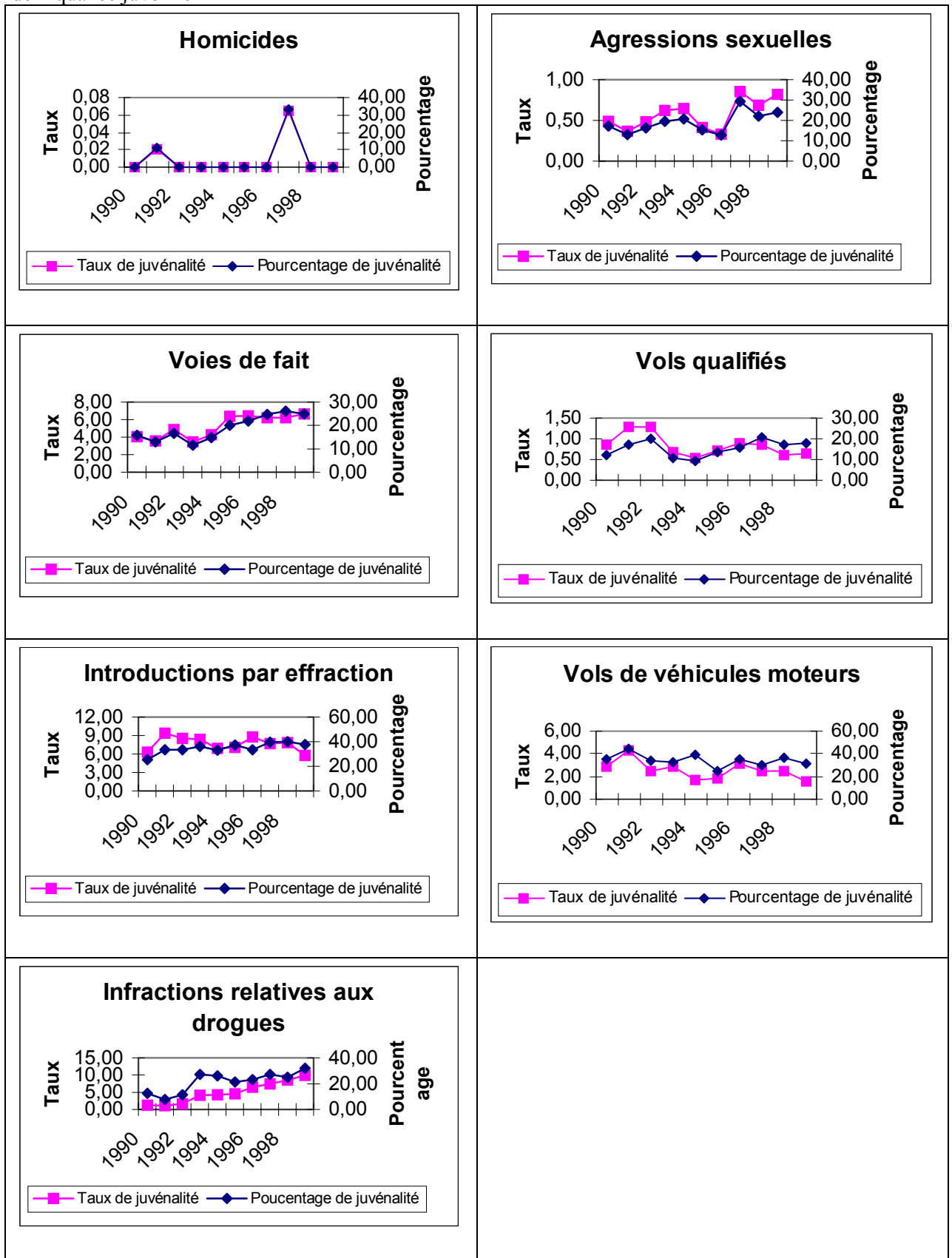
des années 1990, s'est fait rattraper en 1999 par les infractions relatives aux drogues qui dominant depuis 1998 avec près de 10% des jeunes. Parmi les pourcentages de délinquance juvénile, la situation est semblable mais avec d'autres crimes en cause : les vols de véhicules à moteur qui dominaient au début des années 1990, se sont fait eux rattraper par les introductions par effraction, crime pour lequel nous retrouvons le plus de juvéniles accusés dans les dernières années avec 37,54%. Autre remarque, les infractions relatives aux drogues subissent une nette augmentation, tant au niveau du taux de juvénilité (de 1,25 à 9,86) qu'au niveau de pourcentage de délinquance (de 12,60 à 31,86%). Notons aussi qu'en dépit de la relative stabilité des introductions par effractions dans le tableau 5, les taux de délinquance juvénile subissent eux une augmentation quasi constante durant la décennie (de 25,33 à

37,54%). Enfin, la figure 5 place nos deux mesures en perspective et montre que les deux courbes ont généralement tendance à se suivre de près, exception faite de quelques années. Les courbes des introductions par effractions sont, comme mentionné plus haut, celles montrant le plus de différences. Voyons ce que les résultats ci-dessus semblent signifier.

D'abord, la stabilisation des crimes contre les biens arrive après une époque (les années 1980) où ceux-ci avaient diminué au Québec (Ouimet et Tremblay 1993). Cette situation peut, à la lumière de ce qui a été vu jusqu'à maintenant, seulement constituer une certaine « normalisation » de taux qui ont baissé beaucoup en peu de temps. L'augmentation des crimes de violence est intéressante et mérite notre attention. Alors que le taux de criminalité de violence est à la baisse pour le Québec et même pour la région de Québec, ce même taux mais concernant les juvéniles a tendance à augmenter. Un policier de la Police Municipale de Québec avance que lui et ses collègues ont porté une attention particulière à la dénonciation de ce type de crime au cours des dernières années, notamment afin de donner plus de poids à des changements législatifs en cours de négociation. Sans prendre cette explication à la lettre, la situation des crimes de violence dans la région de la Capitale-Nationale mérite une certaine investigation. L'importante augmentation au niveau des infractions relatives aux drogues mérite notre attention. La situation de la région pour les juvéniles va dans le sens des personnes accusées pour l'ensemble du Québec, et porte à croire que les méthodes policières ont été uniformément plus strictes concernant ce crime depuis les dernières années.

Bref, la délinquance juvénile se distingue quelque peu du reste de la criminalité pour la région de Québec, notamment au niveau des crimes de violence. Cette situation mérite d'être approfondie dans le cadre d'une étude ultérieure.

Figure 5 : Le taux de juvénilité (par 1,000 habitants de 12-17 ans) et le pourcentage de délinquance juvénile



Bibliographie

- Ouimet, M. (2001). « Réflexions sur la baisse de la criminalité au Québec ». Conférence d'ouverture au 30e congrès de la Société de criminologie du Québec.
- Ouimet, M. et Tremblay, P. (1993) « Commentaires sur la criminalité » dans *Statistiques 1992 : Criminalité et application des règlements de la Circulation*, Ministère de la Sécurité Publique, Québec.
- Tremblay, S. (1999). « Statistiques de la criminalité au Canada, 1998 ». Bulletin Juristat. Vol. 19, no 9.



ANNEXE

Taux de criminalité : Nombre de crimes

Année	Homicide	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	14	263	2269	832	10664	2227	491
1991	10	285	2267	943	11852	2901	798
1992	7	333	2592	863	10888	2734	886
1993	13	319	2655	812	10846	2585	926
1994	8	304	2533	808	9066	2267	918
1995	8	297	2847	733	8983	2574	1191
1996	13	281	2558	740	10598	2925	1691
1997	13	300	2373	618	8720	2807	1731
1998	14	300	2184	444	7574	2378	1674
1999	11	270	2343	450	5787	1976	2410

Mise en accusation : Nombre d'accusés

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	11	140	1259	344	1212	396	484
1991	9	138	1342	373	1377	479	672
1992	9	148	1463	318	1267	364	749
1993	4	159	1481	309	1154	434	763
1994	5	155	1445	287	1028	204	821
1995	15	130	1549	260	921	368	1046
1996	17	124	1404	272	1246	420	1345
1997	9	137	1180	194	902	383	1284
1998	7	141	1076	165	888	305	1558
1999	5	151	1164	158	674	228	1359

Féminité : Nombre de femmes

Années	Homicides	Voies de fait	Agressions sexuelles	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0	84	1	8	19	6	37
1991	0	88	1	11	22	8	74
1992	2	93	3	18	32	3	108
1993	0	103	1	11	20	8	69
1994	1	112	0	6	31	2	63
1995	3	108	4	12	26	3	141
1996	1	81	2	23	44	10	102
1997	1	84	4	8	21	6	112
1998	1	65	3	11	24	9	151
1999	2	98	1	9	22	6	126

Taux d'accusation des femmes (par 100,000 habitants)

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0,00	0,00	0,38	0,03	0,09	0,02	0,16
1991	0,00	0,01	0,35	0,04	0,13	0,04	0,28
1992	0,01	0,01	0,40	0,07	0,13	0,02	0,42
1993	0,00	0,00	0,43	0,06	0,11	0,03	0,33
1994	0,00	0,00	0,48	0,02	0,14	0,01	0,27
1995	0,01	0,01	0,45	0,05	0,10	0,03	0,57
1996	0,00	0,01	0,37	0,09	0,18	0,06	0,44
1997	0,00	0,02	0,37	0,03	0,10	0,03	0,46
1998	0,00	0,01	0,33	0,04	0,12	0,04	0,67
1999	0,01	0,00	0,47	0,03	0,12	0,03	0,59

Délinquance juvénile : Nombre de juvéniles

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	0	24	199	42	307	142	61
1991	1	18	175	64	463	211	53
1992	0	24	242	63	424	122	85
1993	0	31	172	33	418	142	208
1994	0	32	213	27	342	81	214
1995	0	20	310	35	343	91	221
1996	0	16	308	43	419	150	309
1997	3	40	291	40	359	115	348
1998	0	31	282	28	355	112	387
1999	0	36	291	28	253	71	433

Taux de criminalité global de la région de Québec (pour le plaisir)

